

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

128425

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8580 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HAFIZA SETOUI

Date de naissance : 03.03.62

Adresse : 12, Rue ISLY Bt l'Asphalte

Tél. : 0667813010 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Ghita EL KHAYAT
Médecin-Psychiatre Psychanalyste
131, Bd. d'Anfa - Casanlanca - Maroc
Tél: +212 522 270 907 - Fax: +212 522 205 493
Email: rita.khayat@gmail.com

Date de consultation : 08 JUIL 2022

Nom et prénom du malade : AARROUCHI KENZA Age : 20

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie psychologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07.10.9.12

Signature de l'adhérent(e) : Hafiz

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8 JUIL. 2022	3 P.M.	3/5	400	Dr. Ghita EL KHAYAT Médecin-Psychiatre Psychanalyste 131, Bd. d'Apfa - Casanlancé - Maroc Tél: +212 522 270 907 - Fax: +212 522 205 493 Email: ghita_khayat@gmail.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie ALLOUATI 5, Rue Ismail El Hachemi Quartier Sidi Abdellah Casablanca	08/21/22	T: 3860

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on both upper and lower arches. A coordinate system is overlaid with H at the top, G at the right, D at the left, and B				

Docteur GHITA EL KHAYAT
MEDECIN - PSYCHIATRE - PSYCHANALYSTE
Diplômée de la Faculté de Médecine
de Paris
Diplômée de Médecine du Travail
Diplômée de Médecine Aéronautique
Membre de la Fédération Mondiale de Santé Mentale (USA)

131, Bd. d'Anfa - 20000 CASABLANCA
Tél : 05 22 27 09 07 - GSM : 06 33 36 84 02

E.mail : ritaekhayat@gmail.com
SUR RENDEZ-VOUS

الدكتورة غيثة الخياط
الأمراض النفسانية و العقلية
متحخرجة من كلية الطب بباريس
إختصاصية في طب الشلل
عضو النظمة العالمية للصحة النفسانية
(أمريكا)

131 شارع أنفا - إقامة "أزو" 20000 الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 20 54 93 و 05 22 27 09 07
المحمول : 06 33 36 84 02

البريد الإلكتروني : ritaekhayat@gmail.com
بالموعد

Casablanca, le 8 JUIL. 2022 الدار البيضاء في

Mme Kenza ARROCHDI

DT:22047 PER:04/2025
PPV:21,00 DH

1. Linsap 37,60

21,00 1 cp (Elle avait le
dîner.

Lysaepia (HHS) 37,60

37,60 10 g (Elle avait
le coucher
(clip)

18,60

ame ALLOUCHI Zohry Khadija
Pharmacie les Arênes
5, Rue Jelal Eddine Sayadi
Quartier Roccia

131 (05 22 36 28 24 - Casablanca

Dr. Ghita EL KHAYAT
Médecin - Psychiatre Psychanalyste
131, Bd. d'Anfa - Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 270 907 - Fax : +212 522 205 47
E-mail : rita.khayat@gmail.com

Traitement à délivrer et prendre pendant

1 mois